



Recouvrement facture

Par bebel46

bonjour

voici mon cas pratique :

un professionnel A a cédé son portefeuille a un repreneur B.

A a envoyé une lettre type a ses clients les informant de la poursuite d activite par B

B intervient chez un client pour la maintenance et fait signer par le client un avis de passage

le client refuse de payer en disant qu il n a jamais contracté avec B

mais le client a tardé a manifesré son refus (6 mois environ)

Quel argument doit invoquer B pour faire confirmer l ordonnance en injonction de payer rendue en sa faveur par le TC

mais qui a fait l objet d une opposition ?

merci beaucoup

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Cordialement